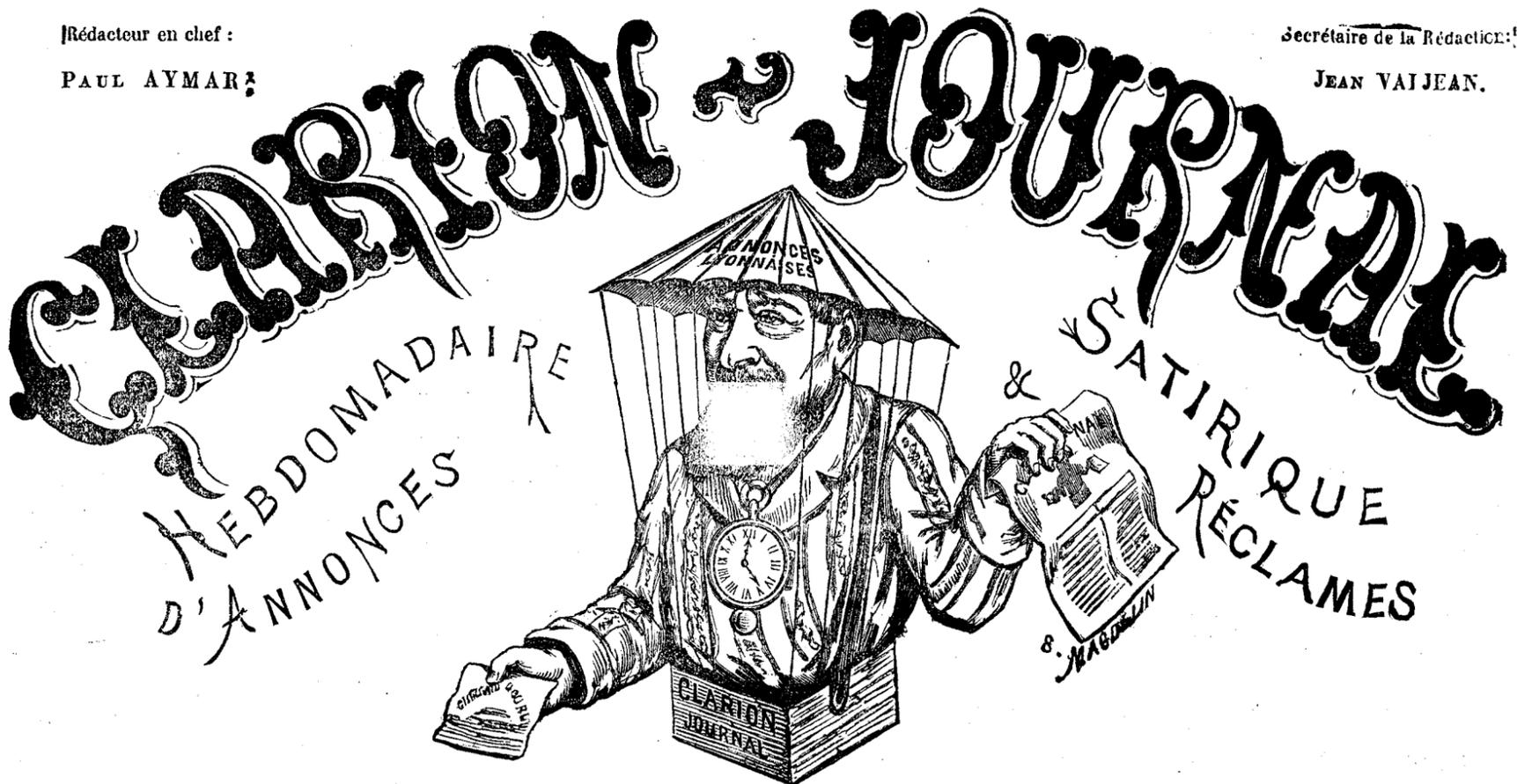


Rédacteur en chef :

PAUL AYMAR.

Secrétaire de la Rédaction :

JEAN VAJJEAN.

ANNONCES
(à toutes les pages)30 centimes la ligne.
Réclames : 50 centimes.

Directeur-Administrateur-Gérant : P. SUSBIELLE.

Rédaction et Administration : 17, rue Ferrandière, 17

Les Abonnements et les Annonces sont exclu^{ment} reçus au bureau de l'Administration
Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.ABONNEMENTS
à Lyon4 an. 5 fr.
Six mois 3 »
Trois mois 1 50

Les Elections Municipales

Nous voici à la veille du scrutin du 9 janvier.

Il nous appartient, au point de vue strictement local, de ne pas nous désintéresser de la lutte, d'en résumer les phases et d'en déduire les conséquences.

Que le caractère de cette lutte soit *politique*, il serait puéril de le nier puisque les divers partis qui composent la masse électorale sont entrés en lice, leur bannière déployée.

Je me trompe : il en est un, l'union dite conservatrice, *olla podrida* indigeste, composée de bonapartistes, de légitimistes et d'orléanistes, tous inscrits sur les registres de nos cercles catholiques, qui a voulu paraître étrangère à la politique, à ses œuvres, à ses convoitises.

Mais démasqué, dès la première heure, par les révélations écrasantes du *Courrier de Lyon*, s'il n'a pas désarmé devant son incontestable impuissance, c'est que ses engagements, ses souscriptions pécuniaires et l'ambition de plusieurs de ses membres, intéressés même à être vaincus, lui ont imposé de boire jusqu'à la lie, le calice d'amertume qu'il s'était versé de sa propre main...

Eh bien ! n'hésitons pas à le déclarer : il nous déplaît que cet entrée en campagne d'opinions politiques ait imposé les tortueuses voies de la préparation du scrutin à ceux-là même qui eussent désiré discuter les candidats au point de vue de leur intelligence, et les discuter *publiquement*, comme il conviendrait en République, au point de vue de leurs capacités *administratives*.

Oui, nous le disons hautement, sans l'inutile levée de boucliers de la bande cléricale, la lutte étant circonscrite entre des hommes qui ont, en somme, les mêmes aspirations, nous eussions combattu, s'ils eussent été candidats, plusieurs membres du Conseil municipal actuel, dont la présence à l'Hôtel-de-Ville nous paraît le comble du ridicule, tout au moins une erreur déplorable du suffrage universel.

Mais les cléricaux lyonnais, de par les actes formels émanés du *Comité de Protestation* qui siège à Paris, en ont décidé autrement.

La crise ouvrière, la misère qui en résulte, les divisions apparentes qui règnent entre groupes républicains séparés par des appréciations, leur ont semblé propices pour s'emparer de la Mairie, de la Commune, et grâce à la création prochaine de la Mairie centrale, y imposer leurs volontés rétrogrades aux délégués du Pouvoir Exécutif de la République Française.

Dans ce but, ils ont amassé de l'or, ils ont formé des brigades d'agents distributeurs, ils ont mis en branle les curés, les vicaires, leurs confessionnaires et leurs clientes, ils ont converti les cercles catholiques en clubs électoraux ; puis, pendant douze jours, ils ont raturé cent listes de candidats. Pour *trente-six noms* ils en ont griffonné *cinq cents* qui, peu disposés à jouer les rôles de dupes, n'ont pas voulu entendre parler de candidatures condamnées d'avance au plus piteux des avortements...

Bref, ils ont aujourd'hui une liste.

Qu'elle soit bizarre, qu'elle soit tout ce que vous voudrez, elle n'en est pas moins une liste à laquelle par tous les moyens avouables et inavouables, on a cherché et on cherchera jusqu'à la fermeture du scrutin de demain dimanche, à recruter des adhésions.

Or, cette liste, il faut non-seulement *le vaincre* mais encore *la vaincre avec éclat*

Voilà pourquoi je m'adresse aux nombreuses fractions dissidentes du parti républicain et que je me permets de leur dire :

La réaction compte sur votre concours :

Elle y compte de deux façons différentes : par votre obstination à voter pour *plusieurs* listes républicaines ; par votre désertion, c'est-à-dire par votre *abstention*.

En votant et en faisant voter pour plusieurs listes vous servirez ses intérêts parce qu'elle votera comme un seul électeur, pour une liste unique.

En vous abstenant, vous lui serez non moins utile puisque vous amoindrirez les forces numériques du parti auquel vous appartenez.

Vous ferez donc taire, citoyens, vos haines, vos rancunes et vos antipathies ; vous ne verrez dans la liste principale, qui est celle du Comité central, que la massue destinée à l'écrasement de vos adversaires ; vous dédaignerez les excitations louches et les manœuvres stipendiées de certains agents occultes

déguisés en révolutionnaires, et dignes ainsi de votre glorieux passé de sacrifices, d'abnégation et de dévouement, vous aurez la satisfaction d'avoir arraché vos franchises communales aux appétits malsains des ennemis de la République !

Paul AYMAR.

Sonnet sur un nez

Son nez.

Son nez est un tison qu'une obscure vestale
Entretient chaque jour. Sa couleur anormale
Attire les regards dans la rue, et chacun
Rit à l'aise devant un nez si peu commun.

Rouge comme un rubis, brillant comme une opale,
Rutilant comme l'or ou bien le chrysole,
L'appendice nasal de ce bipède est un
Morceau de chair, ma foi, pour lui fort importun.

Phosphorescent la nuit, d'une clarté limpide,
Quand il rentre un peu tard son nez lui sert de guide ;
Mais un ivrogne, un soir, fort ébaubi, dit-on,
En voyant scintiller une si bonne trogne
Voulut prendre du feu : notre intrigant ivrogne
Crut allumer sa pipe à ce rouge piton.

T. J.

LE SOU DE L'OUVRER

J'extrait les lignes suivantes du *Nowelliste de Lyon*, n° du 1^{er} janvier 1881 :

« La séance — il s'agit d'une séance du Comité central républicain — s'est terminée par une quête au profit de la caisse, terriblement légère, paraît-il. « Nous ne sommes pas riches, a dit le

président ; on va vous présenter un plat à la sortie. »
Toujours le même refrain : « Allons, Messieurs, du courage à la poche ! »

« Dans les réunions de ce genre, c'est toujours le mot de la fin. »

Se le dissimuler serait puéril : la mordante ironie du *Nouvelliste de Lyon* a porté au Comité central républicain et à ses candidats un de ces coups de massue dont ils ne se relèveront pas !

Est-il assez *voyou* ce mot du président : « Nous ne sommes pas riches ! »

N'être pas riche, c'est le comble du ridicule, c'est le comble de tous les vices, de toutes les scélératesses...

Et puis, ce plat que l'on présente à la sortie, ne le trouvez-vous pas hilarant de grotesque ?

Du courage à la poche, citoyens électeurs ouvriers, un petit sou, s'il vous plaît, pour le triomphe de la cause démocratique !

Et le *Nouvelliste* s'esclaffe de rire !...

Et entre deux éclats sonores de cette gaieté folichonne, on l'entend marmotter les phrases que voici :

« Moi, *Nouvelliste de Lyon*, organe officiel du Comité central conservateur, je dédaigne, pour mes réunions, ces quêtes à l'aide du plat, que je considère comme excellentes à l'église, puisque tout ce que mes amis et moi possédons aujourd'hui provient, en majeure partie, de cette constante mendicité. »

Je suis riche. Dès que le mot d'ordre du *Comité de Protestation* m'est parvenu de Paris ; dès qu'on m'a eu dit : Il faut qu'à Lyon, aussi bien que partout ailleurs, la République soit battue en brèche par les *honnêtes gens*, moi le *Nouvelliste*, qui suis, à Lyon, le moniteur par excellence de cette *honnêteté* politique, je n'ai eu qu'à crier : « Versez billets de banque ! » et aussitôt tous les *honnêtes gens* du bonapartisme, de la légitimité et de l'orléanisme ont gonflé ma cassette de plus de 600,000 francs !

Je suis riche. Je ne demande pas de l'argent aux ouvriers : je leur en *donne* ! Mes agents, la sacoche pleine, courent la ville dans tous les sens. Plus de 30,000 malheureux, à cette époque si dure de l'année sont et sans travail et sans pain : on va chez eux pour marchander leur conscience, pour acheter leurs votes...

Je suis riche, et je puis même exploiter les haines et les ambitions coupables. A celui-ci, pauvre ennemi juré de l'opportunisme, je dis : Voilà de l'argent, fais voter pour les hommes de ton choix, ce sera autant d'arraché aux griffes de la discipline républicaine ; à celui-là, conseiller municipal, bouffi de colères et de stériles convoitises, je dis : Vends-moi ta prose, tes mensonges et tes calomnies...

Je suis riche ; et nous verrons, le 9 janvier, si ma richesse ne triomphera pas de la misère démocratique ! »

Eh bien ! ce monologue du *Nouvelliste de Lyon* n'est, en somme, qu'un monologue de comédie.

Le *Nouvelliste* ne se fait aucune illusion sur l'issue de la lutte engagée.

Il sait, qu'après-demain, 9 janvier, le misérable sou de l'ouvrier l'emportera dans la balance de la conscience publique, sur tous les billets de mille, suprême espoir de ses néfastes espérances.

Un moment, en face de la misère, il a pu croire qu'il achèterait la Mairie centrale de Lyon comme, dans le monde qu'il représente, on achète une fille qui a faim.

Il a pu croire — l'insensé ! — que l'ouvrier lyonnais si prodigue de sang pour la cause démocratique, n'hésiterait pas à s'agenouiller devant quelques écus !

Il a pu croire que les haines plus ou moins sincères de certains hommes, les impatiences plus ou moins légitimes de certains autres, faciliteraient l'escamotage dont il voulait être l'auteur !

Il a pu croire qu'en un clin d'œil on aurait tout oublié : et l'Empire, et 1871, et les ténébreuses machinations des 24 et 16 Mai, et les manifestations burlesques de 1880 contre la volonté nationale !...

Il a pu croire tout cela, mais le 1^{er} janvier quand il se moquait dans les termes que j'ai fait connaître du sou de l'ouvrier, il savait que ses corruptions et ses manœuvres n'auront pour résultat que de resserrer les rangs du parti républicain, et que sa défaite n'en sera que plus éclatante !

Eugène GUÉRIN.

Au « Progrès de Lyon »

On met sous nos yeux la petite note suivante du *Progrès de Lyon* (N^o du 1^{er} et 2 janvier courant) signée : Pour la chronique : TONY LOUP :

On annonce l'apparition d'un nouveau journal hebdomadaire, qui aurait pour rédacteur en chef, un individu qui a exploité les journaux républicains pour aller ensuite attaquer leurs rédacteurs dans leur feuille bonapartiste

Est-ce que ce monsieur a réglé son compte avec la justice ?

L'apparition de notre journal ayant coïncidé avec la publication de la note ci-dessus, nous serions très-désireux de savoir si elle vise notre rédacteur en chef (?)

M. Tony Loup dont le courage, le talent et l'honnêteté ne sont un mystère pour personne, voudra bien, nous l'espérons, nous renseigner à cet égard.

S'il y a lieu, il peut être certain que notre réponse ne se fera pas attendre.

LA RÉDACTION.

LA CRISE OUVRIÈRE

Au milieu de nos luttes politiques actuelles, en présence des agitations bien naturelles suscitées par les élections municipales, la question que nous voulons traiter sera peut être déplacée, mais la misère qui règne depuis de si longs mois au milieu de notre brave population ouvrière, les souffrances qui pèsent si lourdement sur elle, nous font un devoir de ne pas renvoyer à une date plus éloignée nos appréciations sur cette malheureuse crise, sur ses causes et sur les moyens de lutter contre ses terribles conséquences.

Nous n'avons pas la prétention de faire ici un cours d'économie politique, nous ne voulons pas savoir comment les partis divers, exploitant à leur profit des événements douloureux, ont pu contribuer à la susciter ; là n'est pas notre but, le caractère d'ailleurs de notre journal s'y oppose ; notre devoir est de montrer à l'ouvrier la part de sa faute dans le passé, et de chercher à la lui rendre réparable dans l'avenir. Quelque pénible que soit pour nous l'aveu, nous devons lui dire qu'il supporte en

grande partie les conséquences de son indolence et de son inertie.

Depuis dix ans, quinze ans, en effet que le progrès est venu apporter dans la mode et la production une transformation complète, qu'a fait l'ouvrier pour obéir à ces exigences ? Rien, ou très peu. Une concurrence effrénée s'est établie au détriment de notre industrie lyonnaise à l'étranger, ou seulement en dehors de nos murs. A-t-il lutté contre elle ? Non.... A-t-il tenté de marcher de front avec cette mode, qui, substituant tour à tour aux riches tissus façonnés d'autrefois des tissus unis, puis à ceux-ci des étoffes composées de matières plus inférieures, ne demandait plus une production longue et entourée de tous les soins et de toutes les recherches de l'art, mais au contraire, une production variée et renouvelée souvent.

Non ! Et pourtant que l'ouvrier ne nous mette pas au nombre de ses ennemis, nous ne voulons que lui faire sa part de responsabilité afin qu'il puisse dans l'avenir en déduire pour son avantage les conséquences qu'il jugera nécessaires.

Il n'a donc rien fait, et c'est principalement dans cette inertie que nous trouvons une des causes principales de la crise effroyable qu'il supporte, car il devait lutter par tous les moyens mis au pouvoir de son intelligence contre la concurrence et la diminution du prix de main-d'œuvre.

Cette concurrence à l'étranger n'est pas d'ailleurs aussi redoutable peut être qu'on aime à la croire, les rapports des délégués à l'Exposition de Vienne, des rapports particuliers nous prouvent qu'en Autriche, en Italie, en Suisse, les trois pays les plus redoutables à notre industrie, la différence dans le prix de main-d'œuvre est presque insensible. C'est donc contre cette nécessité de production rapide et de production à vil prix, nécessité qu'à su résoudre le fabricant en faisant produire mécaniquement et en dehors des agglomérations où les charges qui atteignent les travailleurs sont moins lourdes que celles qui pèsent sur nos travailleurs des villes, c'est, disons-nous, contre cette nécessité que s'imposait à l'ouvrier le devoir de lutter, de lui trouver une compensation et de ramener ainsi dans son atelier l'ouvrage qui tend à s'en éloigner chaque jour davantage. Car aujourd'hui il ne doit plus être berné par de fausses illusions sur son habileté ; dans sa forfanterie bien naturelle il croyait que jamais un produit mécanique n'atteindrait en perfectionnement le produit de ses mains. Il ne doit pas ignorer pourtant qu'en Angleterre on a atteint un degré inouï de perfection avec le métier moteur. Outre ce premier avantage, peut être pourra-t-il conjurer cette immense révolution économique qui tend à s'opérer, révolution qui doit monopoliser notre industrie entière entre les mains de quelques individus disposant de capitaux énormes et centraliser toutes les forces productives dans d'immenses ateliers dont a horreur notre ouvrier lyonnais, et cela avec raison, car il sait que pour lui et pour les siens, ce serait la perte de son indépendance et de tous ses sentiments de famille et de morale.

Quel était pour lui le moyen de remédier à cette double exigence ? Chercher à introduire dans son atelier un procédé qui puisse produire plus rapidement encore et à plus bas prix ; ce moyen se résume dans une force motrice d'une acquisition facile et d'une consommation presque nulle. Depuis l'apparition des premiers métiers moteurs, le devoir de tous était de chercher et de chercher toujours à compenser avantageusement son influence et de répondre ainsi aux désirs de la mode et du progrès. Mais la faute de cette indolence doit-elle retomber

tout entière sur nos malheureux ouvriers. Nul encouragement ne leur étant donné, ils risquaient, abandonnés à eux-mêmes, de sacrifier les modestes économies amassées péniblement par de nombreuses années de travail, et cela sans espoir de réussite et surtout sans espoir de récompense. Mais le passé est remédiable. La Chambre de commerce ne devrait-elle pas prendre l'initiative de ces encouragements. Elle accorde des primes de 200 francs à tout inventeur d'une amélioration quelconque dans le métier à tisser. Qu'elle retranche ces gratifications partielles et qu'elle constitue une récompense vraiment importante qu'elle donnera à celui qui, après avoir sacrifié son temps, ses ressources, aura trouvé ce moyen de production, moyen qui pour longtemps du moins éloignera de notre malheureuse cité le spectacle de crises aussi terribles que celle que nous traversons.

Un devoir bien plus grand s'impose à notre Conseil municipal, lui le protecteur et le mandataire plus spécial de cette classe ouvrière, ne doit jamais négliger aucune de ces questions qui touchent à ses intérêts et à son bonheur. Il doit encourager les recherches, surtout il lui doit le moyen de les accomplir. Or, pour nous, la véritable source dans laquelle le chercheur ait quelques chances de trouver cet agent moteur est le gaz. Mais avec les prix fabuleux du gaz toute invention serait sans résultats, si nos édiles n'usent de leur influence, ou plutôt de leur autorité auprès d'une compagnie dont les bénéfices sont aujourd'hui véritablement honteux, pour faire diminuer le prix de consommation sur lequel nous fondons de grandes espérances.

ULRICH.

(à suivre).

ALEXANDRE DUMAS FILS, POÈTE

A UNE DAME

La plus belle fille du monde
Je la connais certainement.
Mais si vous croyez qu'elle est blonde,
Vous vous trompez complètement.

Ses cheveux sont noirs et l'ébène
Paraitrait pâle à côté d'eux;
Ses cils sont noirs, et c'est à peine
Si l'on voit le blanc de ses yeux.

Aussi, parfois, son sang bouillonne,
Elle s'emporte en un moment,
Et si vous croyez qu'elle est bonne,
Vous vous trompez complètement.

C'est un éclair! C'est la rafale!
Et l'on a peine, tant c'est prompt,
A mettre au pas cette cavale
Sous la cravache et l'éperon.

Mais quand elle a du vin en tête,
Alors c'est un enchantement;
Car si vous croyez qu'elle est bête,
Vous vous trompez complètement.

Son esprit est comme ses hanches:
Il est souple et toujours bondit;
Et comme elle a les dents très-blanches,
Elle rit de tout ce qu'on dit.

Elle pousse tout à l'extrême:
Gaieté, cœur et tempérament;
Mais si vous croyez qu'elle m'aime,
Vous vous trompez complètement.

ALEXANDRE DUMAS.

DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

Dans notre numéro précédent nous avons dit que la source de ces discordes permanentes entre le public et la direction, de ces repréailles continues qui se manifestent, chaque année, à la réouverture de notre scène lyrique, ne serait jamais tarie tant que resteraient en présence ces deux questions importantes : la nécessité d'artistes émérites et par suite leur rétribution fabuleuse et l'insuffisance de la subvention municipale.

Nous avons dit aussi que la nouvelle direction avait toute notre confiance et toutes nos sympathies, mais nous ne devons pas nous illusionner, la responsabilité est lourde, les difficultés immenses et multiples. Nous comprenons qu'il est matériellement impossible de concilier les intérêts des artistes qui sont ceux de la direction avec les exigences du public; qu'on ne vienne pas nous avouer qu'on a pourtant vu, à Lyon, des directeurs faire fortune et donner à ce même public une satisfaction continue. Non, à moins de remonter de quelques dix ans en avant dans l'histoire de notre théâtre, nous n'en sommes plus en effet au temps des Nourrit, des Duprez, des Tamberlick, où l'artiste payé 1000 ou 1200 francs par mois était un phénomène; mais si l'on se rapproche de nos jours, j'avoue que je n'y comprends rien.

Certainement par de petits trafics honteux, contraires à l'honneur et à la dignité d'un directeur il est peut être possible de réaliser quelques bénéfices dans les gestions de notre grand-théâtre; et on peut en avoir vu quelques exemples.

Il est ingénieux en effet de se débarrasser de la gent figurante ou danseuse (côté des dames, s'entend) en leur prétextant qu'une jeune femme est assez largement rétribuée dès lors qu'il lui est accordé le droit d'étaler sur les planches, ses formes ou ses talents chorégraphiques et que ce droit est suffisamment lucratif par les suites qu'il comporte..

Le moyen de solder son personnel (masse féminine) n'est certainement pas très honnête et surtout très moral mais il peut avoir mis quelques bénéfices dans la poche de quelques directeurs indifférents à leur dignité.

D'autres profitant des avantages inhérents à leur titre pourraient, au lieu de sacrifier à l'amitié ou aux relations les cartes ou loges mises à leur disposition, préférer les faire vendre indirectement, et encaisser ainsi les premiers bénéfices, la chose n'est pas noble, mais elle est plus pratique et l'encaissement est plus sûr.

Des derniers enfin plus habiles et surtout plus dérobés, peu soucieux d'ailleurs de la réussite d'un théâtre où leurs intérêts ne sont pas engagés par un cautionnement préalable pourront inscrire sur leurs registres de comptabilité l'engagement d'un artiste pour une somme supérieure à celle qui lui sera payée, si, par une entente faite à l'avance, ils doivent se partager la différence. Que leur importe les conséquences de leur spéculation; le public sera lésé, les autres artistes pourront l'être davantage par une clôture anticipée de la saison théâtrale, mais nos deux gaillards auront la bourse pleine, cela leur suffit.

Nous avouons que nous sommes peut-être exagérés dans nos conjectures et nous demandons humblement pardon à nos lecteurs que nous aurions pu blesser dans la délicatesse de leurs sentiments par des assertions aussi explicites, mais nous croyons que le plus sûr moyen de prévenir le mal est de le montrer d'avance et que s'il existe il faut le toucher et le toucher profondément pour l'amener à guérison.

En résumé donc, nous soutenons que dans les conditions actuelles, il est excessivement difficile à un directeur d'arriver à un résultat heureux. Il faut à notre population lyonnaise, principalement dans le genre Lyrique, des pièces à grand spectacle et des artistes émérites pour leur interprétation, choses absolument impossibles à fournir avec la subvention actuelle relativement faible, comparée à celle des autres villes de province.

Pour les pièces à grand spectacle nous n'en parlerons pas, elles ne pourraient qu'entamer forte-

ment sinon ruiner complètement le budget de notre administration théâtrale.

Quand aux artistes nous devons être heureux que Paris ou les capitales étrangères ne nous enlèvent pas tous ceux qui ont véritablement du mérite, qu'il nous en reste encore quelques-uns qui osent affronter les exigences de notre public et ne se dérobent pas piteusement, comme on en a vu dernièrement l'exemple; après avoir beaucoup promis et n'avoir rien tenu. Hélas! moyennant si faible rétribution on n'a nul souci d'exposer sa réputation et son avenir à une mésaventure.

Nous subissons d'ailleurs en ceci les conséquences fatales de l'imprévoyance et de la négligence du gouvernement égoïste et abâtardi à qui tout, science, arts, littérature, tout était indifférent hormis ses plaisirs et ses jouissances personnelles. Les aptitudes musicales n'ont jamais fait défaut en France; ce qui a manqué, ce sont les moyens de les cultiver, de les perfectionner. Si l'Empire, plus soucieux de la véritable gloire de la France, la gloire du triomphe par l'intelligence, eut fondé en plus grand nombre quelques uns de ces instituts, appelés conservatoire, que par des faveurs et des privilèges il en eût facilité largement l'accès aux classes peu fortunées, nous ne serions pas aujourd'hui en pleine pénurie d'artistes, et par suite plus obligés à des rétributions fabuleuses.

Espérons, comme suprême consolation, que les sacrifices faits depuis dix ans par la République en faveur des arts et surtout de la musique, ne tarderont pas à porter leurs fruits.

Jean VALJEAN.

LES INDISCRÉTIONS

d'un Conducteur d'Omnibus Lyonnais

Comment j'ai été amené à publier les Indiscrétions d'un conducteur d'omnibus lyonnais, il faut que je vous le raconte. C'est de rigueur.

Dans le courant du mois de décembre dernier, j'étais sur la place Bellecour mêlé à de très-nombreuses personnes qui examinaient de près les fameux tramways que l'on avait compté ne jamais voir que dans un rêve...

Tout près de moi, je remarquai un monsieur d'un certain âge qui après avoir inspecté l'intérieur, d'un rapide regard, se prit à hocher la tête en signe de profonde commisération. Puis le regard de ce monsieur se porta sur le conducteur dont il scruta les traits avec non moins de commisération que pour l'intérieur de la voiture.

Intrigué par cette mimique accompagnée de deux ou trois exclamations éloquentes, je n'hésitai pas à lancer à mon voisin, le monsieur en question, l'amorce suivante, sous la forme d'un point d'interrogation:

— Que pensez-vous de ça?

— Peuh! répondit-il, ce que j'en pense? C'est que ça ne vaudra jamais les omnibus!

— Vous voulez rire à ce que je vois. D'abord, on ira beaucoup plus vite, on ne sera pas cahoté, on sera bien assis...

— D'accord! Mais ça ne vaudra jamais les omnibus, jamais, jamais!

E! en poussant ce triple « jamais » avec la conviction d'un Rouher déclarant que JAMAIS les Italiens n'occuperaient la Ville-Eternelle, il me sembla que mon interlocuteur avait des larmes dans la voix.

Ma curiosité était piquée au vif. Je résolus d'éclaircir ce mystère, et dix minutes plus tard, à la suite d'une foule de manœuvres insidieuses, le vieux monsieur et moi nous étions assis en face d'une bouteille dans un établissement de la rue de la Barre.

— Monsieur, lui dis-je, dès que nous eûmes trinqué et absorbé le premier verre, votre appréciation nette et formelle sur les omnibus et sur les tramways m'a tellement surpris tout à l'heure, que si je ne craignais d'éveiller des souvenirs intimes d'une nature par trop confidentielle, je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'expliquer pour quel motif vous condamnez impitoyablement le nouveau système de véhicules que vient d'inaugurer la Compagnie Lyonnaise?

— Pourquoi fit-il avec un de ces sanglots qu'on n'oublie jamais, pourquoi? Par ce qu'on supprime l'amour!!

A cette réponse inattendue, mon ébahissement acquit de telles proportions, que je fus obligé d'avalier un grand verre de vin pour me donner une contenance et articuler la phrase que je venais d'entendre: Parce qu'on supprime l'amour?

— Cela vous étonne, n'est-ce pas, et pourtant cela est ainsi! Jeune homme, je suis un philosophe dont les principes d'observation n'ont rien de commun avec tout ce qu'on enseigne dans

les écoles. J'ai beaucoup couru, beaucoup vu et surtout beaucoup retenu.

— Y aurait-il un inconvénient quelconque à vous demander quelle haute position vous avez occupé dans le monde ?

— Haute, n'est pas le mot. Je suis souvent monté, souvent descendu ; mais, en somme, j'ai toujours été dans une position assez élevée : j'ai été pendant dix ans conducteur d'omnibus et si, aujourd'hui, je vis de mes rentes, je le dois non pas aux largesses de la Compagnie Lyonnaise qui me gratifiait d'un peu moins de cent francs tous les mois, mais à l'atmosphère d'amour qui régnait dans toutes les voitures dont vous apercevez encore les tristes débris et qui parfois, comme pour votre serviteur, se transformaient, selon les circonstances, en une situation matrimoniale des plus dignes d'envie.

— Pardon, mais il semble qu'avec les tramways, il n'y aura absolument rien de changé ?

— Rien de changé ! Rien de changé ! Mais tout sera changé, au contraire, par cette infinité de raisons que l'on ira trop vite, que l'on sera trop éclairé, que les voyageurs ne seront plus entassés les uns sur les autres ; enfin, qu'en créant un passage au milieu des voitures, on aura interdit le langage... des pieds ! !

Et l'on se plaint, jeune homme, de la dépopulation de la France ! La belle affaire, quand on a inventé les chemins de fer avec des inspecteurs curieux qui viennent fourrer leur nez à la portière à chaque instant et du jour et de la nuit ! La belle affaire, quand on a inventé ces maudits tramways, dans lesquels l'on voyagera comme au bon milieu de la rue ! Tenez ! c'est à désespérer de l'avenir de notre beau pays !

— Alors, lorsque vous étiez conducteur, ça devait être drôle ?

— Drôle, dites-vous ? Non, c'était gentil, c'était mignon, c'était même émouvant, voilà tout !

— Mais dites donc, mon ami, est-ce que vous ne pourriez pas me raconter quelques-unes de ces histoires gentilles, mignonnes, émouvantes, parmi lesquelles la vôtre, qui m'a semblée particulièrement intéressante ?

— Ma foi, je n'y vois aucun inconvénient... Et si ça peut vous faire plaisir...

Ce sont ces histoires qui défrayèrent plusieurs séances et qui ne me coûtèrent qu'une douzaine d'excellentes bouteilles, que j'ai entrepris de narrer, à mon tour, aux lecteurs de *Clarion-Journal*.

(A suivre.)

PAUL AYMAR.

A travers la Semaine

Les Rois à Lyon, à Pézenas et ailleurs. — Blanqui. — Emile de Girardin. — Le *Figaro* et ses « Fétiches ». — Les Tramways de Lyon. — Historiette locale.

Tandis que je prends la plume, je vois passer sous mes fenêtres de braves ménagères qui portent un gâteau aux flancs rebondis et dorés.

Ce gâteau c'est le gâteau des Rois.

La fête que l'on célèbre aujourd'hui est la seule de l'année (y compris celle du 8 Décembre) qui fasse amoureux exulter le cœur des partisans du trône et de l'autel.

Plusieurs d'entre eux prétendent avec la meilleure foi du monde que la France est profondément attachée aux institutions monarchiques, parce que, tous les ans, à pareille époque, on avale, en famille, le traditionnel morceau de pâte muni d'une fève ou d'un haricot.

Je veux bien que dans quelques-unes des familles qui se livrent, annuellement, à la mastication du morceau d'éponge ci-dessus dénommé, cette mastication constitue une manifestation politique en faveur de M. le comte de Chambord ou de MM. les princes d'Orléans.

Mais, partout ailleurs, si l'usage a été conservé, je crois que cela tient surtout à toutes les plaisanteries qu'il engendre et à l'occasion qu'il offre de boire un peu plus que d'habitude.

D'ailleurs, il y a beau temps déjà que nous sommes devenus singulièrement irrévérencieux à l'égard de cet anniversaire symbolique et naïvement légendaire, comme tout ce qui sert de base aux religions.

Je me souviens même à ce propos d'une histoire qui ne me semble pas faite pour encourager les espérances de MM. les Royalistes.

La circonstance est trop opportune pour que je ne vous la fournisse pas :

Vous savez qu'abstraction faite de l'indispensable gâteau à la fève, on célèbre, diversement, selon les pays la fête, des Rois.

Dans le Midi, à Pézenas notamment, la ville illustrée par Molière et son fauteuil, on y faisait ce qu'on appelait « l'entrée des Rois » — quelque chose de moins gai que « l'entrée des Rois » dans la *Belle Hélène*, mais quelque chose dans ce goût, moins les couplets, la musique d'Offenbach, et l'esprit satirique des auteurs.

De temps immémorial, selon la coutume, les jeunes gens de la ville se réunissaient dans l'un des faubourgs

extérieurs, et costumés à l'antique et précédés d'une musique bruyante, opéraient, à minuit, leur entrée dans la rue principale, au milieu des acclamations des habitants qui garnissaient les fenêtres de toutes les maisons.

Or, il n'y a pas longtemps de cela, l'esprit de Molière doublé de celui de Voltaire, ayant soufflé sur cette coutume baroque, deux ou trois mauvais farceurs de la localité se mirent en tête de mystifier les placides indigènes de Pézenas.

Secrètement, ils donnèrent le mot à toute la bande, attachèrent au bout de longues gaulés de robustes cerceaux, au bout de longues perches d'énormes pinces dans le genre de ceux dont se servent les badigeonneurs, emplirent des bidons de cette certaine chose qui a valu à Cambromme une réputation d'héroïsme, et à minuit, en pleine obscurité, précédés d'une orchestre emprunté à la chaudronnerie la plus étourdissante, s'avancèrent dans la grande rue de la ville...

Oh ! alors ce fut épouvantable, mais cela ne dura guère, car les habitants logés aux derniers étages dont les têtes prises dans les cerceaux recevaient au milieu du visage les caresses de l'éœurant pinceau, poussèrent de tels cris de rage, de colère et de dégoût, que les pauvres rois mystificateurs de leur peuple, pourchassés à coup de trique, ne purent qu'à grand peine éviter les écrivains de la foule légitimement indignée.

Ce fut la dernière fois que les rois firent « leur entrée » à Pézenas, et si j'avais un conseil à donner à M. de Chambord ou à MM. d'Orléans, ce serait de ne point recommencer l'aventure !

A Paris, où la population a été par ses rois, *morale-ment*, aussi *em... bêtée* que les gens de Pézenas, il est à présumer que ça ne leur réussirait pas davantage.

De cette présomption à vous parler de Blanqui, le grand et vertueux citoyen, l'héroïque martyr de la cause du peuple, qui vient de mourir, la transition est naturelle, et je la saisis avec empressement.

Son cadavre a reçu les souillures de la bave réactionnaire, mais son nom n'en demeurera que plus cher à la mémoire de ceux qui n'oublient pas le dévouement, l'abnégation, le sacrifice.

Blanqui est mort pauvre alors qu'il eût pu mourir millionnaire.

Blanqui est mort sur un grabat exténué par les souffrances, par les tortures d'un emprisonnement de près d'un demi-siècle, alors que composant avec sa conscience, avec ses convictions ardentes, avec son impérieux amour des principes de la Révolution, son idole, sa vie, son espérance, il eût pu vivre adulé par tous les courtisans monarchiques.

Il avait l'énergie, le courage et le talent qui font les hommes d'élite, qui s'imposent à la popularité et défient les armes viles de la calomnie.

Il est venu trop tôt dans un monde trop jeune... pour ses espérances qui sont les nôtres.

De là son impuissance, mais non pas sa stérilité.

Il voulut trop vite ce que d'autres veulent trop lentement ! !

Mais son rôle d'apôtre ne restera pas infécond et les générations futures lui garderont une des meilleures places dans leur éternelle gratitude.

En est-il de même de M. Emile de Girardin, le directeur de la *France*, qui disparaît lui aussi, quoique vivant, de la scène politique ?

Son décès n'étant encore que *politique*, je me garderai de me prononcer. Mais pour l'honneur du journalisme français dont M. de Girardin était un des membres les plus remarquables et les plus remarqués, je ne puis m'empêcher de regretter que ses accointances avec une espionne aient donné lieu à des débats qui, le souvenir de ses *fluctuations* aidant, ont amoindri l'incontestable valeur de sa personnalité.

Maintenant « *Paulo minora canamus* » comme disent les chroniqueurs dans l'embarras.

Pourtant si nous voulions bien chercher nous pourrions trouver une association d'idées fort naturelle entre M. de Girardin, la Grèce, Minerve, le journal le *Figaro* et la phrase curieuse sur les « fétiches » que nous relevons dans la feuille chère à toutes les *Kaulla* du passé, du présent et de l'avenir.

Donc la Grèce ayant fait connaître à M. le préfet de la Seine « qu'elle vient de trouver, au moment où elle est sous les armes, une statue magnifique de Minerve victorieuse, chef-d'œuvre de Phidias, le *Figaro* se moque des Grecs dans les lignes que voici :

« Nous ne supposons pas que cette intéressante découverte ait été faite parce que toute la Grèce est sous les armes. A moins cependant qu'à Athènes, on croie aux FÉTICHES. »

Et vous ? pourrait demander l'auteur de la dépêche, au *Figaro* moqueur. Et vous, n'y croyez-vous pas, vous qui, entre deux correspondants de belles petites en quête de rendez-vous, célébrez les vertus des millions d'amulettes que l'Eglise catholique exploite pour son bénéfice personnel et pour la plus grande gloire de la bête humaine ?

Il est vrai que si le *Figaro* voulait être sincère, il répondrait : Eh bien ! non, je ne crois pas plus à la statue de Minerve victorieuse, que je ne crois à la valeur du tibia de saint Pancrace. Mais cet aveu lui coûterait ses abonnés, et dame ! la *boutique* avant tout !

J'ai reçu d'un grand nombre de lecteurs du *Clarion-Journal* des lettres sympathiques relatives à ma protestation contre l'avis de la Compagnie des Tramways, invitant le public à *moucharder* à son bénéfice.

L'exiguïté du format de ce journal ne me permet pas de publier ces lettres, que je les invite à adresser aux journaux quotidiens. Ils peuvent être certains qu'elles seront bien accueillies.

Pour terminer, une historiette locale parfaitement authentique :

Un de nos bas-bleu lyonnais, que l'on assure ne pas être collaboratrice du *Courrier de Lyon*, est mère d'une petite fille assez jolie. Comme elle croit aux transmissions héréditaires, elle considère déjà cette enfant comme un petit prodige, et cherche à la produire de tous côtés pour recruter des admirateurs.

A l'occasion du 1er janvier, la miraculeuse enfant se trouvait dans un des salons qui avoisinent la place Bellecour. La conversation, d'abord banale, prit bientôt, grâce à Mme **, le bas-bleu en question une tournure déclamatoire contre les tendances matérielles de l'époque, et chacun se mit à vanter ce qu'il préférait : l'un la musique, l'autre la peinture, etc., etc.; enfin, l'on demanda à l'enfant-prodige quel serait son goût.

— Pour moi, répondit-elle avec un aplomb précoce, je trouve que tout ce que vous venez de citer peut distraire un moment nos esprits ; mais, ainsi que me le répète toujours ma mère, la plus belle science, après tout, c'est la connaissance de l'homme.

ZIG-ZAG.

ECHOS ET POTINAGES

Il y a quelques temps Mlle de L... visitait avec une de ses amies le musée St-Pierre. Arrivée devant un personnage mythologique vêtu du simple appareil de sa beauté sculpturale, la jeune et aristocratique demoiselle s'arrêta court, et son admiration muette se fut sans doute prolongée au-delà des bornes du respect qui se doit à la statuaire, si son amie autrement curieuse ou moins éprise de la plastique ne l'eût arrachée à sa contemplation.

Ces jours-ci, Mlle de L... est devenue Mme de V..., et l'une des soirées données par les nouveaux époux quelques jours après leur union, se trouvait la compagne du musée St-Pierre. Retirées l'une et l'autre dans l'embrasure d'une fenêtre, Dieu sait quelles confidences elles échangeaient, lorsque l'on vit soudain l'amie se pencher à l'oreille de Mme de V... pour y glisser quelques mots plus intimes.

Mme de V... rougit visiblement et répondit avec un soupir : — Ah ! ma chère, comme la sculpture est trompeuse ! !

Un géomètre-arpenteur de l'un des départements voisins du nôtre, a écrit à l'un de ses collègues du Rhône la curieuse lettre qui suit, et qu'une circonstance fortuite nous permet d'offrir à nos lecteurs :

« Mon cher Ami, Je vous demande bien pardon, si je n'ai pu vous écrire de Vienne, attendu que je ne suis resté que deux heures à idem. Je vous prie de me pardonner en cet égard, et de bien faire des choses de ma part à madame votre épouse. Je vous en signalerais bien d'autres, mais par sensibilité pour mon cœur, je n'ose.

« Tant qu'à moi, je me porte bien ; mais tant qu'à ma femme elle est en mal d'enfance, elle éprouve des coliques affreuses ; je souhaite que la présente vous trouve de même.

« Enfin, fermant le cours de mes idées je vous embrasse avec une amitié digne d'approbation.

Dernièrement, un jeune poète lyonnais très amoureux d'une charmante actrice de notre Grand-Théâtre, obtint la faveur de lui réciter une ode inspirée par l'une de ses dernières représentations.

Il commença :
O vous dont le nom brille !
— Mon nombril ! Assez ! Assez ! Vous parlez là de ce que vous n'avez pas vu, s'écria la délicate artiste avec une pudeur parfaite.
XXX.

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

LA HAINE D'UN ROUÉ

Grand Roman historique,

Par **Gustave DESNOIRESTERRES**

2

— Bon! bon! quelque intrigue de grande dame qui va sur mes brisées! Nous allons rire!... Après?

— L'idée me vint aussitôt que ce papier renfermait un secret dont l'amour faisait tous les frais. Je ne pus résister à l'envie de m'assurer à l'instant ce qu'il contenait. Quelques jeunes gens, de mes amis, qui m'avaient remarqué, me demandèrent ce que cela signifiait: Je ne sais, répondis-je, mais je vais voir. Et je m'empressai de déplier le billet mystérieux. Mon premier mouvement fut une vive sensation de surprise, d'horreur même... C'était bien un billet doux, mais pas conçu avec les termes précieux et musqués que nous employons journellement dans nos grandes passions qui durent un jour. Ce billet était écrit et signé avec du sang.

— Pauvre femme! Voilà qui m'enlève toute envie de plaisanter. Mais que contenait-il?

— Oh! c'est ce que tu ne sauras pas.

Ce refus éveilla toute sa curiosité; elle rampa jusqu'auprès du vicomte et jeta ses deux bras à son cou, en le regardant avec câlinerie:

— Mon petit vicomte, mon cœur, voudrais-tu désespérer ta Guimard qui t'aime tant? Dis, que contenait ce billet? Le nom de cette femme?

— Impossible, ma chère.

— Eh bien! j'ai tort de te demander son nom, tu as raison de le taire, je me rends, je ne veux pas le savoir: Mais tu peux bien dire ce que ce chiffon de papier renfermait; ce ne sera pas là une indiscretion, cela ne peut mettre sur la voie, et ainsi je ne mourrai pas d'impatience et de curiosité. J'espère que tu ne peux te refuser à ce que je te demande?

— Ecoute, et n'insiste plus, ce serait peine perdue. La lecture de ce billet m'avait tellement absorbé, que je n'avais nullement fait attention à un cercle de jeunes gens qui cherchaient à deviner sur ma figure ce que ce pouvait être. Le baron de Courtrai, l'un d'eux, s'était approché de mon épaule et essayait de lire le papier mystérieux. Je fis aussitôt un mouvement pour interrompre l'espionnage de ces messieurs, et je jetai la lettre toute froissée au feu, en m'écriant que cela n'était bon qu'à être brûlé. Cependant j'étais dans le doute si le baron avait eu le temps d'en prendre entièrement lecture; cette crainte me poursuivit au point que j'allai à lui, et que je lui fis donner sa parole d'honneur qu'il tairait ce secret à jamais, en m'engageant par serment à en faire autant.

— Et c'est tout? demanda Mademoiselle Guimard du ton d'une curiosité désappointée.

— C'eût dû, il est vrai, se terminer là; mais ma mauvaise étoile en décida autrement. Cet événement fit un bruit inconcevable; en un instant tout le monde en fut instruit. Il fallait voir l'alarme des femmes!...

— Je crois bien! leur conscience ne devait pas contribuer à les rassurer, elles ne sont pas sans péché, vos duchesses.

— Elles envenimèrent cette histoire, et le résultat de tout ceci fut... Ma foi, avant de te le dire

voyons, réponds, n'eût-il pas été difficile qu'un homme plus âgé que moi se conduisit avec plus de réserve et de discrétion?...

— Sérieusement la prudence en barbe grise n'eût pas eu une conduite autre.

— Eh bien, sais-tu quelle a été ma récompense?... la reine m'a fait défendre de venir désormais à ses bals, elle m'a chassé... Y comprends-tu quelque chose?

— Mon pauvre vicomte! Et pensez-vous que la reine revienne sur cet arrêt?

— Je l'espère encore. Le marquis de Cas..., qui commande le régiment de gendarmes dont je fais partie, a cru de son devoir de voler à la défense d'un officier de son corps, il a demandé une audience qui lui a été accordée; j'en ignore l'issue, mais je ne suis pas sans inquiétude, car Marie-Antoinette est d'une prudence toute allemande et d'une ténacité dans ses décisions qui va jusqu'à l'entêtement.

Le vicomte en était là de ses confidences, lorsqu'un valet le prévint qu'une dame demandait instamment à le voir.

— Une dame, dis-tu?

— Oui, monsieur le vicomte.

— Comment, mon chéri, s'écria Guimard, vous donnez deux rendez-vous à la fois? C'est merveilleux, et je vous en félicite!

— Mais je te jure, Guimard, que je n'attends personne.

— A d'autres!

— A-t-elle dit son nom? reprit M. d'Houdeville en s'adressant au valet.

— Elle n'a point voulu se nommer.

— Comment est son visage, enfin?

— Je ne saurais satisfaire, monsieur le vicomte; sa figure est cachée par un loup de velours noir.

— Du mystère! Ça va devenir amusant.

— Faut-il faire entrer? demanda le domestique.

— Dis que je n'y suis pas. — Eh bien; maintenant ma sylphide, me soupçonneras-tu d'infidélité? poursuivit-il en se tournant vers la danseuse.

— Un instant, s'écria celle-ci, Larose, tu feras entrer cette dame, entends-tu, mon garçon?

— Mais, monsieur le comte.... balbutia-t-il entre ces deux ordres, comme l'âne de Buridan entre ses deux boisseaux.

— Enfin! fais ce qu'elle te dit, s'empressa de répondre le jeune homme que cette aventure intriguait.

— J'ai observé à monsieur le vicomte que cette dame désire le voir en particulier....

— Ce qui signifie, murmura la Guimard, que je serais de trop. Soit.... Durant cet entretien, je me tiendrai dans ce cabinet, puisque la dame au loup craint d'être vue, vicomte, que d'autres de vous.

Le valet sortit. Mlle Guimard quitta le sofa et se dirigea vers un des cabinets attenants au salon, mais elle eut soin de ne point entièrement retirer la porte sur elle. Si elle s'était décidée si facilement à s'exécuter, c'est qu'elle comptait bien que sa curiosité n'y perdrait rien.

Le domestique revint bientôt accompagné d'une femme d'une tournure pleine d'élégance et d'une

tenue tout aristocratique. La danseuse avança la tête dans l'entre-bâillement de la porte, et se promit bien de ne pas laisser échapper un geste, une parole.

L'inconnue s'avança avec une visible agitation au milieu de l'appartement; elle aperçut le vicomte qui se leva aussitôt et alla à sa rencontre.

— Monsieur, sommes-nous seuls? demanda-t-elle d'une voix inintelligible.

— Oui, madame, répondit celui-ci intrigué, qui était loin de songer alors à la Guimard, dont, au reste il n'avait pas surpris les projets d'espionnage.

— Monsieur d'Houdeville, je vous sais homme d'honneur, je n'ai pas un instant hésité à me fier à vous.

Après ces quelques mots qui étaient un appel à la générosité du jeune homme, elle arracha son loup de velours et laissa à découvert son visage. Figurez-vous une peau aussi fine et aussi blanche que celle de Mlle Guimard est jaune est mate; des yeux bleus mélancoliques et tendres, mais alors pleins d'une expression indicible de souffrance; un nez un peu long, mais rempli de distinction, une bouche petite et vermeille, un front pur et large, et vous aurez le portrait de cette femme dont l'aspect fit pousser au vicomte un cri de surprise,

— Madame la marquise de Cas...! s'écria-t-il en s'inclinant respectueusement.

— La marquise chez le vicomte, au moment même ou son mari intercède pour lui auprès de la reine! Pauvre cher homme! murmura la Guimard en forme d'*à-part*.

Madame de Cas... se tenait immobile, ne se sentant pas la force d'en dire davantage, et attendant sans doute, pour expliquer le but de sa visite, une parole affectueuse et douce du jeune homme. Celui-ci lui prit la main et la conduisit vers le sofa; puis, il approcha pour lui un fauteuil à quelque distance d'elle et ne put s'empêcher de remarquer le trouble violent de la marquise.

— Que vous êtes pâle, Madame. Remettez-vous, de grâce, vous n'avez rien à craindre ici.

Je le sais, Monsieur, je le sais... Oh! vous avez raison, je suis pâle, je souffre bien, je voudrais pleurer, j'étouffe, Monsieur! Je me sentais mourir en sortant de chez moi; mais j'ai voulu vous voir, mettre à vos pieds toute la reconnaissance dont j'ai le cœur plein, et peut-être aussi réclamer de nouveaux services au nom de ceux que vous m'avez déjà rendus!

— Parlez, Madame.

(La suite au prochain numéro).

Depuis le départ des Chartreux, on se demandait quelle liqueur pourrait remplacer celle que les R. R, P. P. lançaient dans la circulation.

Or, il est aujourd'hui notoirement démontré que grâce à l'expérience et à l'habileté, la précieuse liqueur a été non seulement égalée, mais encore dépassée en saveur et en propriétés hygiéniques.

Il suffit, à cet effet, pour s'en convaincre d'apprécier, avec toute l'attention qu'ils comportent, les produits spéciaux de la MAISON PIGNIÈRE, Cours Morand, 33, lesquels, parmi vingt autres qui ont établi la réputation de M. PIGNIÈRE, comme distillateur, sont universellement connus sous les noms de CORDIAL et de GÉNÉPY DES ALPES.

SEIZE RÉCOMPENSES
Dont trois Médailles d'Or

41 ANS DE SUCCÈS

L'ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÉS

Bien supérieur à tous les produits similaires

Est infailible contre les Indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc., etc. Il est excellent aussi pour la bouche, les dents et tous les soins de la toilette. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les rhumes, refroidissements, gripes, etc., etc.

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOUVILLE, Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épicerie fines.

MAISON G. SIMON

Succursale de Paris

41, Saint-Pierre, 41

GRAND CHOIX DE PARDESSUS DE FOURRURE

(vendus excessivement bon marché)

Vêtements tout faits et sur mesure, Chaussures, Chapellerie, Bonneterie

MAISON DE LA

BELLE JARDINIÈRE

De PARIS

Succursale à Lyon: rue Saint-Pierre, 25, près les Terreaux

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

APPAREILS A GAZ

Neufs et d'Occasion

B. AUBERT

Rue Luizerne, 6, — LYON

AU SACRIFICE

Comptoir, Rue Ste-Elisabeth

à l'entrée du Cours Vitton.

Consommation de premier choix; excellent vin qui n'est pas destiné au SACRIFICE de la MESSE.

CAFÉ DRAVET

Quai des Brotteaux

Angle du Cours Lafayette, 1

Huitres de Marennes tous les jours.

A CEDER

pour cause de maladie

un FONDS de

MERCERIE ET LINGERIE

S'adresser: Cours Morand, 55.

SIROP

PECTORAL INCISIF

PRÉPARÉ PAR

C. DELEUVRE

PHARMACIEN

RUE BELFORT, 9

LYON

Ce Sirop s'emploie contre les

MALADIES de POITRINE et des BRONCHES

les CATARRHES, l'ASTHME, les RHUMES

la GRIPPE, la COQUELUCHE, l'ENROU-

MENT et TOUTES les AFFECTIONS

DE LA VOIX.

PRIX

1 fr. 75 le Flacon

PHOTOGRAPHIE

A. LUMIÈRE

LYON. — Rue de la Barre. — LYON

PHOTOGRAPHIE A LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

33, rue de la République, 33

AU PRINCE EUGÈNE

ARRIVAGE CONSIDÉRABLE POUR LA SAISON D'HIVER

8,000 Pardessus à 21 et 29 fr. 6,000 Vestons à 15 fr.

Manufacture de Vêtements la plus importante de Lyon, reconnue pour vendre

MEILLEUR MARCHÉ ET MIEUX COUSU QUE PARTOUT AILLEURS

MAISON D'ACCOUCHEMENT

13, rue Hippolyte Flandrin, 13

LYON, près la place Sathonay, LYON

M^{ME} MIGNOT

Diplômée de 1^{re} classe

Reçoit des PENSIONNAIRES à des prix TRÈS-MODÉRÉS. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Soins les plus assidus. — Consultations tous les jours. — Se charge du placement des enfants.



Café et fabrique de chocolat Togni Poullet

P. ALLEGRAZZA, Successeur

Rue du Plâtre, 8, derrière le Palais St-Pierre

LYON



EXPOSITION PERMANENTE
aux Grands Magasins de
LA CONCURRENCE
EST L'AME DU COMMERCE

LYON. — 24, Rue de la République, (angle de la rue Grenette) --- LYON

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTES EN JOUETS D'ENFANTS
Articles de luxe, d'utilité et d'agrément

Manufacture Spéciale
DE
TOILES ET TOUS PRODUITS A POLIR
de Qualité Supérieure

LANDINI
Ingénieur Civil, ancien Elève des Arts et Métiers,
Breveté S. G. D. G.
LYON --- 5, Rue du Sacré-Cœur, 5 --- LYON

COMPTOIR MORAND
Place Morand
Etablissement recommandé aux amateurs de consommations excellentes, servies avec un charme tout particulier.

COMPTOIR DU COURS VITTON
Spécialité de Prunelles et Mandarines
— Consommations de premier choix. —
Détail de liqueurs.

SAINT - JOSEPH
Maison de Nouveautés
—
MAISON DE CONFIANCE

COURTIEU
8, Rue Bourbon. 8
CHALES
Soieries — Lainages — Toiles
CALICOTS. — INDIENNES.
GROS ET DÉTAIL

BRASSERIE DU COMMERCE
1, Place des Terreaux, 1
Consommations de premier choix.

A CÉDER
pour cause de départ
un **FONDS** de
Rouennerie et Bonneterie
S'adresser au Bureau du Journal.

A CÉDER
FONDS D'ÉPICERIE
Très bien achalandé
S'adresser au Bureau du Journal.

UNE CÉLÉBRITÉ DE PARIS
MADAME ROBERT, SOMNAMBULE
rue de la République, à l'entresol
MADAME ROBERT prévient par les signes de la main, tous les événements de la vie, les maladies graves et l'époque où ces maladies doivent avoir lieu.
Elle reçoit tous les jours les personnes qui croient en cette science.

A LA VILLE DE LIMOGES

31, Rue Centrale, 3 et 5, rue Ferrandière

A PARTIR D'AUJOURD'HUI
EXPOSITION PUBLIQUE

et Mise en Vente

des nouveaux services de table et des merveilles mécaniques

Réservés spécialement pour la VILLE DE LIMOGES

Cette exposition sera intéressante sous tous les rapports : 1° en raison des immenses qualités de marchandises qui y seront exposées; 2° comme prix, ils seront étonnants de bon marché; 3° nous pouvons affirmer que jamais, même à Paris, on aura vu une aussi belle collection d'articles de fantaisie.

Porcelaines françaises
Les grandes fabriques de Limoges ont rivalisé de zèle et ont exécuté pour notre maison des services particuliers, très originaux de formes et décors.
Faïences Anglaises
La célèbre maison Minton et les principales manufactures anglaises nous ont adressé leurs modèles de services de fantaisie.
Faïences d'Art
Nous avons un choix de barbotines en relief des premiers céramistes d'Europe.

Chine et Japon
25.000 pièces provenant de des deux pays, origine garantie. Composées de vases, potiches, seaux, jardinières.
Services de table et dessert à thé et à café.
Boîtes à gants, à thé, à mouchoirs, etc.
Bombonnières, plateaux, etc., plats cloisonnés de 50 à 2.000, des vases japonais de 2 à 500 fr., des tasses à café à 3 fr. la paire, des coupes porte-cartes, des statuettes, etc.
Saxe et Bohême
Une quantité immense de paniers, bombonnières, pendules, flambeaux, statuettes, coupes, guéridons, porte-cartes.

Cristaux
ÉMAILLÉS, IRIÉS ET VITRIFIÉS
Les plus belles pièces des usines A. Jean, de Sèvres et de Pantin, composées de jardinières, de verres d'eau, de services à liqueurs, etc.
Tous les articles de ce lot sont hors concours.
ARTICLES de FANTAISIE
de Gien, Nevers, Bordeaux, Longuy, Choisy-le-Roi, Saint-Clément, etc.
Les noms des manufactures ci-dessus nous dispensent de tout éloge.
Jamais la céramique n'était arrivée à un degré de perfection aussi complet.

En dehors de tous les articles fantaisie que nous venons d'énumérer, on trouve dans nos magasins les articles les plus courants à prix réduits.

SIROP DE BOCHET

Dépuratif du Serpent

Le meilleur dépuratif et le remède le plus infallible contre les humeurs et acetés du sang.

Rue Lanterne, 32. Lyon

EXTRAIT SOMMAIRE
des Annonces Judiciaires
DES JOURNEAUX DE LYON.

Sociétés.

- M. J. 28 D.** — La Société qui existait entre M. J.-M. Palais, négociant, demeurant à Lyon, p. de l'Argue, 63, et M. J.-P. Chavant, négociant, demeurant à Lyon, rue Thomassin, 34, sous la raison Chavant fils et Palais, articles brosse, p. de l'Argue, 63, 65 et 67, finissant le 31 décembre 1880, ne sera pas continuée.
M. Chavant continue seul le commerce.
- M. J. 29 D.** — La Société qui existait entre M. A. Mercoyrol, fabric. gantier à Millau (Aveyron) et Hippolyte Lefebvre, fabric. gantier à Lyon, qui devait expirer le 31 juillet 1882, a été dissoute d'un commun accord à dater du 31 décembre 1880.
- M. J. 30 D.** — Une Société pour le commerce des vins en gros, cristaux, porcelaines, verreries, a été formée entre M. J.-M. Prost, propriétaire et marchand épiciier, demeurant à Ecully et M. A. Michallet, tulliste à Ecully. La raison et la signature sociale sont: Prost et Michallet.
- M. J. 30 D.** — Une Société pour le commerce des chanvres a été formée entre M. A. Godard fils, émeurant à Gières (Isère), et M. A.-C. Bompard, employé de commerce, demeurant à Lyon, rue de Castries, 8, où est le siège de la Société. La raison sociale est: Bompard (Candide) et Cie.
- S. P. — 31 D.** — La Société existant entre M. Morand, Reignier et Bourlond, pour la fabrication et la vente des articles foulards imprimés, façonnés et nouveautés, dont le siège est à Lyon, rue du Griffon, 1, est prorogée, sous la raison: Morand et Bourlond.
- M. J. 31 D.** — Une Société pour la fabrication et la vente des agglomérés, l'achat et la vente des charbons, la fabrication et la vente des tuiles et plots a été formée entre M. L.-E.-J.-P. Thomé, propriétaire, et A.-C.-F. Armanet, ingénieur dos arts et manufactures, à Ste-Foy-l'Argentière. La raison sociale est: Thomé et Armanet.

Acquisitions

- P. L. 25 D.** — M. Chevalier a acheté l'épicerie de M. Marti, 25, cours Morand.
- P. L. 25 D.** — M. Blanchet, à Venissieux, a acquis de M. Nicoud son café, rue de l'Angile, 4. Récl. à M. Coupat, rue Neuve, 48.
- S. P. 27 D.** — M. E. V... a acquis de M. Moine le café-comptoir, gr. rue de la Guillotière, 30. Récl. des Remparts-d'Ainay, 47.
- D. 27 D.** Mme Bavoux a cédé à Mlle Rivière la gérance de son bureau de tabac, avenue du Parc, 42. Récl. gr. r. de Vaise, 48.
- D. 27 D.** — M. Bajard a acquis de M. Chambion son fonds de boucher, rue des Docks.
- P. L. 28 D.** — M. S. Clérefort, ch. de St-Just à St-Simon, 4, a acquis de M. Faucher, ch. de St-Just à St-Simon, 2, son fonds de débit de boissons.
- P. L. 28 D.** — M. Bel, cours Charlemagne, 48, a acquis de M. Fournier, c. Suchet, 42, son épicerie-herbage.
- C. L. 30 D.** — M. E.-J. Bergier, et Mme E. M. Gonfret, son épouse, rue Pléney, 40, ont vendu à M. J. Rajasseur, b. de la Croix-Rousse, 439, une épicerie, r. Pléney, 40.
- S. P. 30 D.** — M. A. Bourjalliat, gr. pl.

de la Croix-Rousse, 4, a acquis de M. Dubost un fonds de relieur-doreur, p. Neuve-St-Jean.

- M. J. 31 D.** — M. Germain a acquis de M. Boucaud un fonds de boulanger qu'il exploite à L... rue Serviant, n° 3.
- C. L. 84 D.** — M. Campigli atué a acquis de M. Borel son épicerie, rue de Séze, 2.
- C. L. 34 D.** M. Milliot (F.) a acheté un banc de boucherie pl. de la Victoire, 47, de M. C.-B Berthet. Récl. à M. Tardy, r. Basse-du-Port-au-Bois, 14.
- S. P. 34 D.** M. Berthilier, rue Perrot, 6, a vendu son fonds à M. R. Vauboin, de la Demi-Lune. Récl. à M. Segay, q. de Bondy.
- M. J. 4 J.** — Mlle Roux, r. Bourbon, 6, a acquis de Mme veuve Gouillon, rue Bourbon, 39, son fonds de bonneterie mercerie, situé audit lieu.
- P. L. 34 D.** — M. L. Bergeron, rue de Gerland, a vendu à M. M.-J.-F.-Thevenet, r. Marseille, 83, à M. F. Nemoz dit Nesme, rue Franklin, 40, son fonds de quincaillerie, avenue des Ponts-du-Midi, 44. Récl. à Me Anglès, avoué, r. de la République, 28.
- L. R. 34 D.** — M. Pelletier a acquis de M. Raymond sa boulangerie, q. St-Vincent, 60. Récl. à M. Voraz, rue Constantine, 44.
- L. R. 31 D.** — M. Robin a vendu son comptoir sous le nom de la « Condition », à M. Voisin. Récl. rue Lutzerne, 9.
- L. R. 34 D.** — Mlle Terrasson a acquis l'épicerie de M. Garcin, 49, rue Mari-gnan.
- P. L. 4 J.** — M. Brotte a acquis de M. Berthier les agencements du fonds qu'il exploitait r. Duhamel, 40.
- P. L. 2 J.** — M. Duperehy, r. Guillaume Pipet, 5, a acquis de M. A. Rey son restaurant, r. de la Charité, 49, tenu par Mme Probet.
- L. R. 2 J.** Mme M.-L. Molézin, veuve de M. C. Gombert, 9. c. de Brosses, a vendu à M. E. Motot, à Auxerre, un café dit Brasserie de l'Isère, c. de Brosses, 9. Récl. à Me Baud, notaire.
- L. R. 4 J.** — M. C. Fanton a repris possession du café qu'il avait loué à M. Buet, pl. de la Mairie, à Ste-Foy-lès-Lyon.
- L. R. 4 J.** — M. Duperron a acquis de M. Gagnières sa boulangerie, r. Saint-Jean, 2. Récl. à M. Sibert, r. Confort, 6.
- R. R. I J.** — M. J. Terrier a acquis le comptoir de M. A. Garde, r. Moncey, 67. Récl. à M. Terrier, r. Neuve, 18.

Faillites.

- M. J. 28 D.** — Ouverture de la faillite du sieur Antoine Bied, restaurateur à Lyon, rue de Bonnel, 39. Jugement du 23 décembre 1880. M. Fontaine, j. c. M^e Régaut, syndic.
- M. J. 30 D.** — Ouverture de la faillite des mariés Tendret, commerçants, demeurant à Lyon, rue Mercière, 24, puis rue Dugas-Montbel. — Jugement du 27 décembre 1880. M. Lombard, j.-c. M. Dargère, syndic.
- M. J. 34 D.** — Ouverture de la faillite du sieur Lesne, négociant en vins et spiritueux à Lyon, rue Tronchet, 44. — Jugement du 30 décembre 1880. M. Jomain, j. c. M. Dode, syndic.
- M. J. 3 J.** — Ouverture de la faillite du sieur A. A. Gavet, fabric. de malles, demeurant à Lyon rue Belle-Cordière, 40. — Jugement du 31 décembre 1880. M. Bellissen, j.-c. M. Régaut, syndic.
- M. J. 4 J.** — Ouverture de la faillite du sieur E. Blanc, négociant à Lyon, rue Sébastien-Griphe, 60. — Jugement du 31 décembre 1880. M. Colleuille, j.-c. M. Rolland, syndic.

Séparations.

- M. J. 30.** — La dame Rosalie Monnet, épouse du sieur Anthelme Duplatre, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 30 D.** — La dame Anne Dimet, épouse du sieur J.-M.-A. Gauthier, boulanger, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.
- C. L. 30 D.** — Mme J.-M.-E. Champ, épouse de M. B. Arnaud, à St-Laurent-de-Vaux (Rhône) est séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 3 J.** — La dame Marie-Adeline épouse du M. Louis Nanterne, a été séparée de biens d'avec son mari.
- C. L. 4 J.** — Mme B. Girin, r. Rabalais, 403, a été séparée de corps et de biens d'avec son mari.
- C. L. 4 J.** — Mme M.-C. Béjuy, épouse de P. Fichet, g. r. de la Croix-Rousse, 3, a été séparée de corps et de biens d'avec son mari.
- M. J. 4 J.** — La dame Claudine Bouvier, épouse du sieur P.-C. Monavon, tourneur, rue Montesquieu, 91, a été séparée de biens d'avec son mari.
- M. J. 4 J.** — La dame Philiberte Gerin, épouse du sieur Antoine Brunon, avant rue de Chartres, 23, et actuellement cours de Brosses, 88, a été séparée de biens d'avec son mari.

Séquestres.

- M. J. 30 D.** — Par ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Lyon du 44 septembre 1880, Me Prelle, avoué à Lyon, 32, r. de la République, a été nommé sequestre de la succession de B.-J. Guichard père, directeur honoraire de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.
- M. J. 34 D.** — Par ordonnance de M. le président du Tribunal civil de Lyon du 4 décembre 1880, Me Guillermain, avoué, rue Grenette, 2, a été nommé sequestre de la succession de F. Morat, qui était cafetier à Lyon, rue Bugaud, 123, à l'effet de distribuer le prix de vente du mobilier garnissant le fonds de cafetier.
- M. J. 3 J.** — Me Reverdy a été nommé sequestre du sieur A. Giraud, teinturier, demeurant à Lyon, r. Octavio-Mey, 2. — Ordonnance du 27 janvier 1880, et arrêt de la Cour du 12 août suivant.
- M. J. 4 J.** — Me Fauconnet, avoué, rue Hôtel-de-Ville, 63, sequestre de la succession du sieur Revon de Condrieu, invite les créanciers de ladite succession à produire entre ses mains dans les dix jours.
- M. J. 4 J.** — Me Goutorbe, avoué à Lyon, rue Ferrandière, 24, sequestre de la succession de dame veuve Savy, décédée rue Ste-Catherine, invite les créanciers de ladite succession à produire entre ses mains dans les 10 jours.

COMPTOIR
DES BEAUX ARTS

6, Place des Terreaux, 6

Ouvert jusqu'à minuit et demi, les jours de représentation au Grand-Théâtre.

A. AMSLER

TRADUCTEUR d'ALLEMAND près les Tribunaux

Cabinet de 9 h. à midi et de 6 h. à 8 heures du soir.

Rue de la Charité, 55, Lyon.

LEÇONS D'ALLEMAND A PRIX MODÉRÉS.

Mariage

Un homme de 46 ans, 9,000 fr de revenu, entreprise prospère, désire s'unir à demoiselle ou dame veuve, sans enfants de 35 ans, ayant 4,000 fr. Ecrire poste restante Bellecour; aux initiales A. D.

On nous annonce comme devant paraître dans les premiers jours de février: *L'AURORE*, revue mensuelle, littéraire, artistique, scientifique et sociologique, rédigée dans un genre tout nouveau, nous prédisons un grand succès à cette publication. — Le numéro: 0,30 cent. — Chez tous les libraires et marchands de journaux.

M^{me} DE JORT, DOCTEUR, DIPLOMÉE
Reconnait d'après les lignes de la main, les affections héréditaires, ainsi que les atteintes et les prédispositions aux autres maladies.
Consultations tous les jours, de 10 heures à 5 heures
2, RUE CHILDEBERT, 2

Le plus grand succès du Jour

JULIEN TAILLEUR

Par son organisation (vente au comptant) l'importance de ses achats et le talent de ses coupeurs, la Maison JULIEN s'est placée, dès sa création à Lyon, au premier rang des Tailleurs.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63
et rue Thomassin, 11

La Maison n'a pas de Succursale à Lyon

VENTE EN GROS: aux Messageries lyonnaises et Publications populaires,

1, RUE DE JUSSIEU, 1

Le Gérant,
P. B. B.